Zeitschrift: Energie extra

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000

Band: - (1997)

Heft: 5

Artikel: Comment récupérer la chaleur sur une installation de ventilation

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-643316

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

énergie extra · 5/97 OCTOBRE

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ENERGIE 2000

Rénover maintenant sa maison

Avez-vous pensé rénover votre maison et attendez-vous le meilleur moment pour commencer? Le meilleur moment, c'est maintenant:

Les prix sont bas sur le marché du bâtiment. Les taux hypothécaires sont très intéressants. Dans tous les cantons et sur le plan fédéral (impôt fédéral direct) les allégements fiscaux sont accordés pour les investissements destinés aux économies d'énergie et à l'application des énergies renouvelables. Et, depuis juin 1997, il existe le Programme d'investissement Energie 2000.

L'apport de la Confédération couvre en moyenne 10 % des coûts des projets, et cela jusqu'à la fin 1998 (délais de présentation de projets). Tout propriétaire privé peut bénéficier de conditions favorables s'il décide de réduire la consommation de son immeuble existant et/ou de convertir le chauffage aux énergies renouvelables.

Le programme a eu un départ fulgurant, en particulier dans les cantons de Berne, des Grisons, d'Appenzell Rhodes Extérieures, de Thurgovie et de St-Gall (voir graphique). Jusqu'à maintenant les demandes ont évolué d'une manière plus douce, mais en progression constante, en Suisse romande. Ce sont surtout les Valaisans et les Fribourgeois qui ont envoyé des requêtes. Le taux d'acceptation des demandes est relativement haut. Les services cantonaux à l'énergie font un premier tri et renvoient à l'expéditeur les dossiers incompatibles avec les conditions du programme.

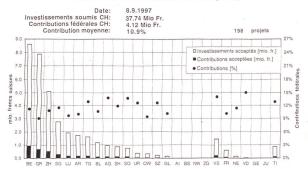
Le Centre de compétences de Lausanne/Ecublens traite les demandes pour la Suisse romande et donne son préavis à la direction d'Energie 2000 qui accorde ou rejette les demandes de subvention. Le Centre est très sollicité. Les demandes d'information et de renseignement par téléphone, par télécopie ou par écrit sont fort nombreuses.

La Confédération a libéré 64 millions de francs pour soutenir ce programme. L'investissement consenti pour un projet doit atteindre au moins 50'000 francs. Le canton de Vaud a créé un programme similaire pour des rénovations moins importantes (investissements entre 10'000 et 50'000 francs). Au niveau de la Confédération il n'y a aucune affectation particulière pour une région ou un canton. Les premiers servis sont le mieux servis. Les 64 millions de francs ne sont pas encore épuisés. Mais n'hésitez pas jusqu'à la fin 1998 pour remplir votre requête.

Pour en savoir plus, s'adresser au Service cantonal de l'énergie ou au Programme d'investissement Energie 2000, Centre de compétence, chemin de la Raye 13, 1024 Ecublens tél. 021/693 70 91, fax: 021/693 55 60

Les 64 millions de francs disponibles pour subventionner les projets privés devraient entraîner des investissements de l'ordre de 600 millions de francs en créant des emplois durables dans des branches en plein essor; le programme Energie 2000 en être profitera dans sa phase finale. Depuis le lancement du programme en juin jusqu'au 8 septembre 1997, 439 requêtes ont été soumises, liées à des investissements de quelque 140 millions de francs. Les 198 requêtes acceptées, soutenues avec quelques 4 millions de francs, devraient déclencher 38 millions d'investissements. Les résultats varient fortement d'un canton à l'autre.





INSTRUMENTS

Comment récupérer la chaleur sur une installation de ventilation

Les systèmes de récupération de chaleur sont largement implantés sur les installations de ventilation en Suisse. Cette large propagation est en grande partie le fruit des lois cantonales sur l'énergie, du programme d'impulsions et des associations professionnelles qui par les normes et recommandations publiées ont synthétisé et diffusé à grande échelle les connaissances les plus récentes. La conception actuelle d'un système de récupération de chaleur s'effectue en optimisant les économies d'énergie nettes réalisables plutôt qu'en maximisant l'efficacité du récupérateur aux conditions extrêmes.

Il subsiste cependant quelques incertitudes lors de l'optimisation et de l'intégration des divers composants au sein du système global. Dans le cadre du programme d'investissement Energie 2000, un outil d'optimisation a été spécialement développé pour permettre de lever ces incertitudes. Le pro-

gramme EnerSave, basé sur le tableur Excel, offre une approche graphique pour le prédimensionnement tenant compte de données météorologiques et des régimes d'exploitation effectifs des installations. Le programme est également utilisé pour le dimensionnement final en y intégrant les caractéristiques exactes de composants obtenus des fournisseurs.

Des cours de formation sont organisé par Clima Suisse. Prix des cours: 400.— (350.— pour les membres de Clima Suisse/ASMFA) y compris le programme EnerSave pour PC. Suivant les cantons, une partie de la finance des cours est prise en charge.

Informations:
Secrétariat latin
de Clima Suisse,
«Cours d'information
récupération de chaleur»,
Longues Raies 11,
2013 Colombier,
Fax: 032/843 49 85.